

ETAT CIVIL**NAISSANCE**

Anthony MAROUZE, le 16 mai 2001

Kéo BRUCKMANN, le 07 juin 2001

**

DECES

René LEQUEUX, le 19 mai 2001

Marie FROMONT, veuve FOURNIER le 01 juin 2001

Henriette LEROY, veuve DUMONT, le 13 juin 2001

Fermeture de la mairieLa mairie sera fermée du **01 au 25 août inclus**.Monsieur le Maire assurera la permanence
du samedi matin de 10^h à 12^h.En cas de problème, contacter M. Yves Lemaire
au 03.44.85.04.38.**Recensement militaire**Pour le recensement militaire de la 3^{ème} période de l'année 2001 (de juillet à septembre), devront se présenter en mairie à **partir du 01 juillet 2001**, les Français et les Françaises nés en juillet, août et septembre 1985.**Infos**

Pour les nouveaux arrivants qui ne se sont pas encore présentés à la mairie, nous vous informons que les caisses pour le tri sélectif des ordures ménagères sont disponibles à la mairie.

MEMENTO**Horaires de la Mairie :**mardi de 14 à 18 heures
jeudi de 14 à 18 heures
samedi de 10 à 12 heures**Horaires de la Poste :**Lundi et Mardi de 14^H 15 à 16^H 15.
Mercredi de 14^H 15 à 16^H 45.
Jeudi et Vendredi de 14^H 15 à 16^H 15.
1 Samedi sur 2 : de 9^H à 12^H.**Répertoire téléphonique :**Mairie : 03.44.85.01.24
Médecins : 03.44.85.01.11
Pharmacie : 03.44.85.07.82
La Poste : 03.44.85.01.28
L'école : 03.44.85.08.69
Le collège : 03.44.42.50.63
Ambulance-Taxi : 03.44.85.08.04**Les pompiers :**FOYART J. : 03.44.85.07.62
PUILLE J-P : 03.44.85.06.88
TASSART J. : 03.44.85.07.27**Ramassage des ordures ménagères :**

Tous les mercredis

Horaires de la bibliothèque intercommunale :(Place de la Gare à Boulogne
la Grasse)mercredi de 14 à 16 heures
samedi de 15 à 17 heures

Bulletin municipal tiré en 250 exemplaires.

Rédaction : Marie-Christine PINSSON
Dominique BENARD
Patrick KUSZPA
Yves LEMAIRE

Mise en page : Dominique BENARD

Responsable de la publication : Yves LEMAIRE

n°32

Juillet 2001

**Le Conchylien**

Bulletin Municipal du 10 juillet 2001

Editorial

Au nom de tous les habitants de Conchy les Pots, nous adressons nos remerciements et nos félicitations aux conseillers, pompiers bénévoles et autres courageux anonymes, qui ont su se rendre disponibles pour aider ceux qui, en cette fin de semaine mémorable, ont eu besoin de leur secours.

Le comité de rédaction

Dernière minute

A la suite des pluies records (plus de 165 mm d'eau dans la nuit du 6 au 7 juillet), la commune a demandé le classement en catastrophes naturelles. Pour le moment, les contacts ont été pris par le Maire et le dossier est en train de se monter. Il est impératif de répertorier tous les dommages subis par les habitants de Conchy les Pots. Chaque personne sinistrée doit établir une déclaration détaillée qu'elle envoie à son assurance et en dépose une copie à la Mairie. Le classement en catastrophe naturelle dépendra du volume total des dégâts, d'où l'importance de déposer un double de chaque dossier à la Mairie. Ce classement accélère grandement le règlement des sinistres. L'ensemble du dossier doit être bouclé et expédié dans les **15 jours à compter du sinistre**.

Yves LEMAIRE

Lettre du maire

Avec le mois de juillet arrivent les grandes vacances et si cette période est synonyme de détente, les beaux jours ne doivent pas faire oublier les dangers que comporte notre environnement. Les plans d'eau comme la Marlière, la Crainière, la Cendrière, etc ... sont des lieux très attractifs pour les jeunes, pêcheurs ou non, mais dont les abords peuvent être un piège pour les non initiés.

L'alcool, le tabac, la drogue menacent notre jeunesse et j'incite tous les parents à être vigilants et à avoir à l'esprit que la collectivité ne peut être responsable des accidents que pourraient causer leurs enfants.

La commune, depuis quelques années, a aménagé des équipements sportifs. A ce propos, le club sportif a repris ses activités et les personnes qui le souhaitent peuvent venir renforcer l'encadrement. Le centre social de Ressons propose des centres aérés, des rencontres musicales ou sportives et il serait dommage que notre jeunesse n'en profite pas.

Je vous souhaite de passer un bon été.

Yves LEMAIRE

Editorial :	1	Consommons autrement :	2	Les décisions du Conseil :	5
Lettre du Maire :	1	Le Comité des fêtes :	3	Etat Civil :	6
Dernière minute :	1	Environnement :	4	Informations diverses :	6
Le courrier des lecteurs :	2	Les réalisations du Conseil :	4	Memento :	6
Changeons nos habitudes :	2	La voirie :	4		

Le courrier des lecteurs

Cet espace est réservé à tous ceux qui veulent s'exprimer dans ce journal. Il suffira pour cela de respecter deux petites règles très simples :

- Envoyer leur écrit à la mairie avant le 15 septembre 2001 pour qu'il paraisse dans le numéro 33.

- S'interdire toute attaque personnelle.

Dominique Bénard

* * * * *

Changeons nos habitudes

Nous sommes davantage enclins à critiquer ce qui ne va pas, plutôt que de commenter ce qui va dans le bon sens.

Une fois n'est pas coutume, et après environ cent jours que la nouvelle équipe du Conseil Municipal ait pris ses fonctions, je me permets de la féliciter et de l'encourager à continuer sur sa lancée.

Dès la première semaine, les nouveaux conseillers ont été confrontés aux problèmes des inondations, ce qui ne s'était pas produit depuis de nombreuses années. Ils ont su tout de suite prendre les mesures permettant de parer au plus urgent.

A cause des intempéries, l'entretien des pelouses et des bas côtés avait pris beaucoup de retard. Là, nous avons pu constater l'efficacité de la commission des chemins, et nous avons eu le plaisir de les voir à l'œuvre, de mesurer leur sens des responsabilités. Nous pouvons les remercier.

G.HARANG

Attention !

Devant la recrudescence des vols, nous vous recommandons d'être vigilants et de signaler rapidement toute anomalie.

Consommons autrement

Autre registre où nous devons changer nos habitudes, le tri des déchets.

Depuis plusieurs années nous sommes invités à porter nos bouteilles, verres, flacons etc., dans les conteneurs placés sur la place du Docteur Garret, pour collecter ce verre au profit de la recherche contre le cancer.

A ce propos il existe en Mairie un rapport sur la collecte du verre qui est à la disposition des personnes qui souhaiteraient en prendre connaissance.

Ce document nous chiffre la contribution totale de notre département, sur une base de 14 F. la tonne, cela représente un montant de 127 609 F. et nous donne le détail de la collecte par sites et par communes.

Le tonnage total pour le département de l'Oise est de 9 114,96 kg pour 410 313 habitants soit un ratio de 22,21 par habitant.

Le tonnage pour le *Pays des Sources* est de 628,47 kg pour 18 664 habitants soit un ratio de 33,67 /h.

Le tonnage pour la commune de Conchy les Pots est de 16,79 kg pour 522 habitants soit un ratio de 32,16 /h.

Nous pouvons remarquer que notre ratio, pourtant au-dessus de la moyenne départementale, est en dessous de la moyenne du *Pays des Sources*.

Bien qu'il nous soit difficile de commenter ces ratios, nous pouvons, connaissant la destination des fonds récoltés, inciter nos concitoyens à ne plus jeter leurs verres ailleurs que dans ces conteneurs.

Au début de l'année 2001 nous avons reçu deux bacs, un bleu pour y déposer les journaux et magazines et un jaune pour les emballages à recycler, le reste de nos déchets devant être déposé dans nos poubelles habituelles.

Nous pouvons donc dire que nous avons commencé le tri de nos ordures, mais cela n'est qu'un début. Dans un proche avenir, d'autres mesures nous attendent.

G.HARANG

Les décisions du Conseil Municipal

Réunion du 01 juin 2001

Tous les membres du Conseil étaient présents, à l'exception de Patrick Kuszpa qui a été excusé.

Achat de matériel communal

Proposition d'achat d'un tracteur, d'une tondeuse et d'une pompe pour les pompiers pour un montant approximatif de 200 000 francs. (décision non prise, en attente de nouveaux devis)

Désignation des membres de l'A.F.R. (Association Foncière de Remembrement)

Titulaires : Guy Cleuet, Yvon Dewidehem, Hugues Puille.

Suppléants : Richard Pélayo-Puille, Jean-Pierre Vassant.

Affaire Madame Ledoux (ancienne secrétaire de mairie)

Monsieur le Maire informe le Conseil que l'affaire opposant M^{me} Ledoux à la commune a été mise en délibéré par le Tribunal Administratif d'Amiens (en attente de jugement).

Litige avec M. Philippe Pillot

Suite au mécontentement de monsieur Philippe Pillot qui n'a pas admis la suppression de ses parterres, sans en être informé, lors des travaux de trottoirs, le Conseil Municipal accepte de l'aider à reconstituer ses plates-bandes, comme il en avait fait la demande. Le Conseil souhaite que M. Pillot s'engage par écrit à entretenir ou faire entretenir celles-ci.

Assainissement

Le Conseil réserve sa décision sur l'assainissement, dans l'attente des études qui sont en cours à Orvillers-Sorel où la situation est similaire à celle de Conchy.

Escalier menant au terrain de sports

Des devis sont en cours pour l'accès au terrain de sports.

Bureau de Poste

Suite à une tentative d'effraction, la Poste demande la condamnation de la porte arrière du local afin d'éviter un cambriolage.

Questions diverses

La préfecture doit répondre à des questions posées sur le rattachement de la commune au Centre de Secours de Lassigny, et non plus à celui de Ressons (sujet en attente).

La commune de Conchy décide de verser une subvention de 500 francs à l'Association du Plateau Picard qui vient en aide aux communes sinistrées, dont celle de Tricot.

Dans les questions diverses; il a été abordé les sujets suivants concernant : La réfection de la cour de l'école.

Réunion du 15 juin 2001

Tous les membres du Conseil étaient présents, à l'exception de Patrick Kuszpa qui a été excusé.

Achat de matériel :

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil les différents devis. Après discussion, et suite au vote à bulletin secret, le Conseil décide de retenir l'offre des établissements Montdidier Motoculture pour l'achat d'un tracteur *Kubota* et d'une tondeuse *Woods*, pour un montant total de 169 810,74 francs TTC.

Conversion des prêts en Euro :

Le *Crédit Agricole* nous informe par courrier qu'il vont procéder au passage à l'Euro et nous demande l'autorisation de convertir les emprunts de la commune en Euro. Le Conseil accepte et, en retour, le *Crédit Agricole* nous enverra les tableaux d'amortissements avec la conversion. Soit :

Partie A : avec les sommes du capital et des intérêts en francs.

Partie B : avec les sommes du capital et des intérêts en Euro.

Repas du 3^{ème} âge :

Après un tour de table, il est décidé de reconduire le repas traditionnel et de fixer la date fin septembre 2001.

Questions diverses :

Informations sur les vols de matériel communal.

Assainissement pluvial, rue du Sagnier.

Le Comité des Fêtes de Conchy les Pots

Vous propose

* En juillet 2001

Vendredi 13 juillet 2001

Retraite aux flambeaux à partir de 21 heures :
Départ : 119 rue de Flandre
Bal gratuit à la salle polyvalente
Feu d'artifice

Samedi 14 juillet 2001

Cérémonie au Monument aux Morts à 14^h 30
Vin d'honneur
Jeux pour tous sur la place du Docteur Garret
Remise des récompenses aux participants du concours de dessins

Samedi 28 juillet 2001

Fête foraine
Bal gratuit à la Salle Polyvalente

Dimanche 29 juillet 2001

Brocante
Fête foraine
Concert gratuit des Accordéonistes de Compiègne

Lundi 30 juillet 2001

Fête foraine
Tours de manège gratuits et distribution de friandises pour les jeunes de la commune.

* En septembre 2001

Le 1^{er} ou 2 septembre 2001 : journée multi-sports (Foot, tir, pétanque, etc ...)
avec restauration champêtre

Dimanche 9 septembre 2001

Thé Dansant 100% musette avec les *Ribercauv*

Information Brocante

A la suite des intempéries, les inscriptions pour la brocante se feront toute la semaine chez **M. et M^{me} Grelin au 142 rue de Flandre**. Vous pouvez également appeler au **03.44.85.03.84**

Environnement

Le samedi 19 mai, se réunissait, pour la première fois, la commission de l'environnement, en présence de Janine Harlay, Odile Massoule, Yves Lemaire, Eric Beaucamps, Jean-Philippe Puille et Jacky George. A ces membres du Conseil, s'étaient joints Christine Ezzi, Maryse Rendu, Francis Bizet et Olivier Dobel, que je remercie.

Ensemble, nous remercions les conchyliens qui entretiennent leurs devantures et encourageons les autres à les imiter.

Pour le fleurissement du village, les parterres existants seront fleuris, ainsi que le devant du Monument aux Morts. De nouveaux parterres et l'aménagement de massifs d'arbustes ont été envisagés et seront réalisés par la suite.

Un appel au civisme est lancé pour éviter les « *décharges sauvages* » dans les chemins communaux ou dans des endroits retirés de la commune.

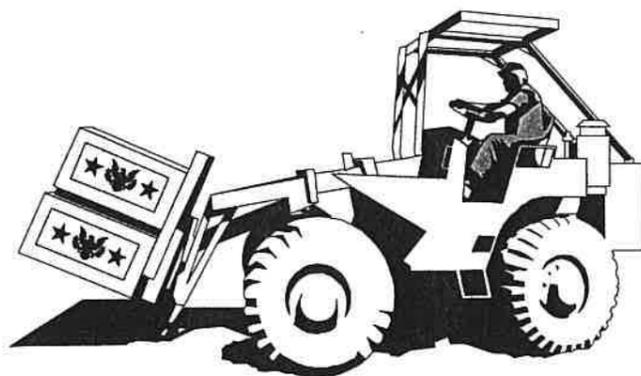
Un concours de maisons fleuries est organisé sans inscription :

1^{ère} catégorie : jardin fleuri ou cour visible de la rue.

2^{ème} catégorie : Façade fleurie visible de la rue (clôtures, murs, fenêtre ou balcon fleuris)

Nous remercions madame Monique Puille pour le don d'une table de ping-pong installée sur le terrain du Jeu d'Arc. S'il n'y a pas de dégradations constatées, d'autres structures pourraient être envisagées.

Eric Beaucamps



Voirie

A l'unanimité, l'achat d'un tracteur et d'une tondeuse a été voté. L'ancien *Kubota* de 32 chevaux, âgé de 11 ans, allait encore nous entraîner dans des frais importants : pont avant, fuite à l'embrayage, montée en chauffe régulière, etc ...

Un *Kubota* de 45 chevaux l'a donc remplacé avec une tondeuse *Woods* de 1,80 m de large, à trois lames, pour une tonte plus nette. Un gain de temps (2^h 30 pour le terrain de foot contre 7^h avec l'ancien *Taarup*) et moins de frais d'entretien ont guidé notre décision.

Précision :

A la suite de l'étonnement de plusieurs d'entre vous, il est bon de savoir que le fauchage et l'entretien des arbres à l'entrée du village, rue d'Orvillers, est à la charge du Département.

Eric Beaucamps

Quelques réalisations du Conseil Municipal

- **Cimetière : Coupe des arbres qui envahissaient les tombes, en accord avec les propriétaires ou descendants.**

- **Soudures réalisées sur le *Taarup* et la balayeuse.**

- **Elagages :**
Chemin du Courtil du Clos,
Chemin de Bus,
Sapin chez René Lenoir.

- **Pose d'une table de ping-pong.**

- **Nivellement :**
Ruelle de l'Eglise,
Sentier de la Poste,
Chemin des Rouliers.